

# Ma Mutuelle de Village : une mutuelle solidaire pour tous !

## NOUVELLE PERMANENCE



Venez découvrir "Ma Mutuelle de Village" et bénéficier de conseils individuels et personnalisés lors de notre permanence

**Jeudi 7 avril 2022**  
**Mairie de Villey-Le-Sec**

Contactez-nous pour prendre un rendez-vous



Faites des économies  
tout en étant mieux remboursé



Tarif identique  
quel que soit votre âge



Choix entre 3 niveaux de  
garanties adaptées à vos besoins



Réinventer une solidarité de proximité



Contrat collectif à adhésion individuelle  
facultative et sans limitation d'âge



Dispositif ouvert  
à tous les habitants  
de la commune



03 83 90 82 00 / contact@almutra.fr  
5 promenade des canaux - 54000 Nancy

## DEMANDEZ VOTRE DEVIS GRATUIT

Vous ne pouvez pas vous déplacer ? Retournez ce coupon à :  
Mutuelle Almutra, Ma Mutuelle de Village, 5 promenade des canaux, 54000 Nancy

### Personne 1

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Date de Naissance : \_\_\_\_\_

Profession : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

### Personne 2

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Date de Naissance : \_\_\_\_\_

Profession : \_\_\_\_\_

Enfant à charge de moins de 21 ans (Prénom et date de naissance)

\_\_\_\_\_

Avez-vous une mutuelle :  Oui  Non

Conformément à la loi informatique et libertés, les informations vous concernant sont destinées à la mutuelle Almutra. Elles ne pourront être communiquées à d'autres organismes. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification qui s'exerce auprès de la mutuelle Almutra.

# Ma Mutuelle de Village

## L'accès à la santé pour tous

Partant du constat des inégalités dans la prise en charge des dépenses de santé, la mutuelle Almutra s'engage et propose le dispositif « Ma Mutuelle De Village ». La volonté est de proposer une mutuelle solidaire pour que chacun puisse bénéficier d'une complémentaire accessible et adaptée.

L'objectif est double : favoriser le retour aux soins de santé pour ceux qui ne disposent actuellement pas de complémentaire et alléger le coût des cotisations pour ceux qui sont déjà couverts, tout en améliorant le niveau des prises en charge les plus appropriées.

## Quoi ? Pour qui ?

« Ma Mutuelle de Village » est un dispositif ouvert à tous les habitants de la commune de Villey-Le-Sec. Les personnes qui le souhaitent peuvent ainsi bénéficier d'une complémentaire santé de qualité et de cotisations avantageuses : trois niveaux de garanties sont proposés, les cotisations sont uniques et n'augmentent pas en fonction de l'âge, ainsi chacun voit son pouvoir d'achat augmenter. L'adhésion se fait sans frais de dossier, ni questionnaire de santé et sans limite d'âge.

## Comment ?

Si vous souhaitez avoir des informations complémentaires et un devis gratuit, merci de nous retourner le coupon réponse présent sur ce document. Nous accompagnons les habitants intéressés dans toutes les démarches administratives, du choix des garanties à la mise en place de la complémentaire santé, en passant par la résiliation, le cas échéant, de la précédente complémentaire santé.

